VOTRE BUDGET

Les tarifs portés dans ce document ne constituent pas un devis : ils ne sont que consultatifs. Ils permettent cependant de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

PRESTATIONS		○ B(96) - ✓ BE			
Dénomination		Prix Unitaire € HT	TVA **	Volume	Montant € TTC
DIVERS	Frais de dossier	✓			
	Ouvrage	✓			
	Autre photo	✓			
FORMATION	Théorie	✓			
	Préparation hors circulation	✓			
	Préparation en circulation	✓			
	Autre	SANS CODE			
	Heures supplémentaires	65€00			
MONTANT TOTAL		810€00			

FORFAIT ○ B(96) - ✓ BE			810€00

***1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal*

Informations complémentaires : .....

CARTE D'IDENTITE DE L'ELEVE
JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE TROIS MOIS (ou avis impôt)
PERMIS DE CONDUIRE ACTUEL
ASSR2 / JDC (si 6de 25 ans)

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut pas être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.

Les formations aux catégories B(96) et BE font l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route ; l'arrêté du 22 décembre 2009 ; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

Réf. BE3DP00 - N° d'impression 02-0418

Nathalie Paul CHATAIGNER FORMATIONS AUTO MOTO ÉCOLE

Informations

Permis BE - B(96)

SANS CODE

Quelle catégorie de permis choisir pour tracter une remorque avec une voiture ?
Quel ensemble former avec quelle remorque ?
Quelles formations suivre et pour quels coûts ?

Votre contact : CHATAIGNER FORMATIONS
Téléphone : 05.49.28.36.58 E-mail contact@chataigner-formations.fr

Cachet de l'auto-école

CHATAIGNER FORMATIONS
25 RUE DES CHARMES
79000 BESSINES
TEL : 05.49.28.36.58
AGREMENT N° E1607900040

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	SUR RDV	14H / 18H
Mardi	SUR RDV	14H / 18H
Mercredi	SUR RDV	14H / 18H
Jeudi	SUR RDV	14H / 18H
Vendredi	SUR RDV	14H / 18H
Samedi	9H / 12H	

COMPRENDRE LES CATEGORIES B(96) & BE

POUR SAVOIR
QUELLE EST LA CATÉGORIE NÉCESSAIRE

1 - Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
2 - Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
3 - Puis comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne mise en couleur dans le tableau ci-dessous.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

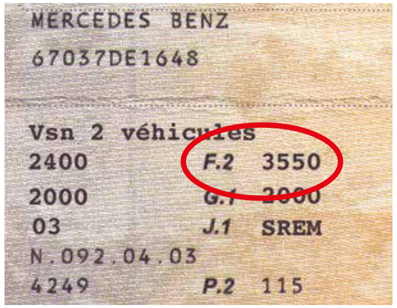

LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS POUR LA BONNE REMORQUE

PTAC/F.2	3500 kg ou –				
PTAC/F.2	750 kg ou –	+ de 750 kg jusqu'à 3500 kg			+ de 3500 kg
PTAC/F.2 + PTAC/F.2		3500 kg ou –	+ de 3500 kg jusqu'à 4250 kg	+ de 4250 kg	+ de 4250 kg jusqu'à 12500 kg
	B		B(96)	BE	C1E

Dispositions administratives diverses

Code (ETG)	• Obligatoire, si le dernier ETG obtenu est âgé de plus de 5 ans • La date de la dernière catégorie de permis obtenue fait foi	
Véhicule-école avec boîte de vitesses (BV) automatique	• Catégorie B obtenue avec BV manuelle	• Catégorie B obtenue avec BV automatique
	catégories B(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique	catégories B(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement

LA FORMATION « B(96) » DE 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION		
Séquences	**Durée**	**Contenu**
Séquence 1 **HORS CIRCULATION**	**4 heures**	• Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires de la remorque • Connaître et comprendre la signalisation et des règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement • Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques • Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage • Réalisation d'exercices de maniabilité
Séquence 2 **EN CIRCULATION***	**3 heures**	• Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale • Angles morts • Changements de direction • Prise en compte des autres usagers • Information et communication avec les autres usagers • Anticipation, distances de freinage et d'arrêt • Trajectoires (virages, voies étroites) • Maîtrise de l'ensemble et partage de la route

* **3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduite individuelle.**

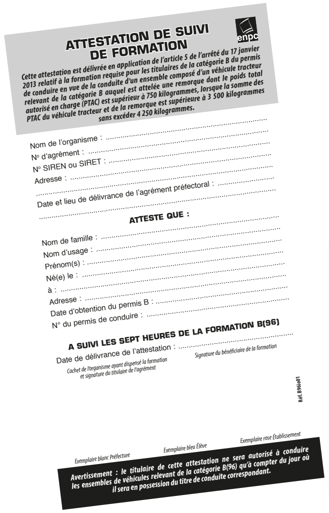

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

enpc

Cette attestation est délivrée en application de l'article 5 de l'arrêté du 17 janvier 2013 relatif à la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

Nom de l'organisme : ....
N° d'agrément : ....
N° SIREN ou SIRET : ....
Adresse : ....
Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : ....

ATTESTE QUE :

Nom de famille : ....
Nom d'usage : ....
Prénom(s) : ....
Né(e) le : ....
à : ....
Adresse : ....
Date d'obtention du permis B : ....
N° du permis de conduire : ....

A SUIVI LES SEPT HEURES DE LA FORMATION B(96)

Date de délivrance de l'attestation : ....

Cachet de l'organisme ayant dispensé la formation et signature du titulaire de l'agrément | Signature du bénéficiaire de la formation

Réf. B96i01

Exemplaire blanc Préfecture | Exemplaire bleu Élève | Exemplaire rose Établissement

Avertissement : le titulaire de cette attestation ne sera autorisé à conduire les ensembles de véhicules relevant de la catégorie B(96) qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.

ATTENTION !
L'attestation de fin de formation, remise par l'auto-école, ne permet pas de conduire avec la mention « 96 »...

C'est uniquement, une fois l'attestation présentée en Préfecture et la mention portée sur le permis de conduire , comme ci-contre que l'on peut tracter !